Document d'informations Clés

OBJECTIFS

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

THE GOOD LIFE FUND
PART R - ISIN : FR001400CIA8

NOM DE LA SOCIETE DE GESTION	Fourpoints IM	**SITE INTERNET** : www.fourpointsim.com	
CONTACT	Appeler le +33 (0)1 86 69 60 65 pour de plus amples informations.		
AUTORITÉ COMPÉTENTE	L'autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de FOURPOINTS IM en ce qui concerne ce document d'informations clés. Fourpoints IM est agréée en France sous le numéro GP 94004 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).		
DATE DE PRODUCTION DU DIC	26 février 2024		

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE Le produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE Le produit n'a pas d'échéance. Il a été créé le 14 novembre 2022 pour une durée de 99 ans sauf dans le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

OBJECTIFS

L'objectif du fonds est de rechercher une performance annuelle nette de frais supérieure à 6%, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, par la gestion discrétionnaire d'un portefeuille d'actions internationales de sociétés dans les secteurs qui selon la société de gestion adressent les notions de plaisirs et de confort, principalement (minimum 90% du portefeuille investi) les secteurs des loisirs, du luxe, de l'alimentaire et des soins de la personne.

Les titres sont sélectionnés en fonction d'une analyse financière et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec pour objectif d'investir sur les émetteurs présentant les meilleures notations sur des critères ESG.

Cet objectif de performance est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. La gestion du fonds n'étant pas indicielle et reposant notamment sur une sélection de sociétés dans des secteurs qui adressent la thématique d'investissement, il n'existe pas d'indicateur réellement représentatif.

Le processus d'investissement comporte 3 étapes. 1/ Définition de l'univers d'investissement : la sélection des secteurs qui selon la société de gestion, adressent les notions de plaisir et confort est réalisée sans aucune contrainte d'appartenance à un Objectif de Développement Durable. L'univers d'investissement est également limité aux sociétés ayant leur siège social dans un pays de l'OCDE, dont la capitalisation boursière est supérieure à 500M€ et qui sont analysées et notées sur une base extra financière par un prestataire spécialisé. 2/ Sélection de titres sur des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) : l'analyse extra-financière est menée selon une approche best in class afin de ne retenir que les sociétés mes mieux notées sur des critères ESG au sien de chaque secteur ; l'objectif est de réduire d'au moins 50% l'univers d'investissement. 3/ Une analyse financière fondamentale (structure financière, perspectives de rentabilité, valorisation…) complète le process d'investissement. Pour plus de détails sur le process de sélection et sur les limites de l'analyse extra financières, veuillez vous référer au prospectus du fonds.

Le Fonds est en permanence exposé à 80% minimum, aux actions de sociétés de l'OCDE et majoritairement d'Amérique du Nord et de pays d'Europe de l'Ouest. L'exposition aux actions de petites capitalisations (inférieures à 1Md€) sera limitée à un maximum de 20% de l'actif du fonds. L'exposition au risque de change sur les devises hors euro pourra être de 100%.

Les risques en matière de durabilité sont systématiquement pris en considération dans les décisions d'investissement au sein de ce fonds. Le fonds relève de la catégorie Article 8 du Règlement UE dit « SFDR » du fait de sa stratégie d'investissement qui promeut des caractéristiques environnementales ou sociales.

AUTRES INFORMATIONS

Investisseurs de détail visés

Le fonds s'adresse à tous souscripteurs ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement envisagé et capables de supporter une perte en capital. Du fait de l'exposition du fonds aux actifs risqués ce fonds convient à l'investisseur qui ne prévoit pas de retirer son apport avant 5 ans et dont l'objectif est la croissance de son capital sans garantie de préservation.

Affectation des sommes distribuables : cette part est une part de capitalisation. Les revenus (distributions de dividendes et plus-values nettes réalisées) sont automatiquement réinvestis dans le fonds.

Dépositaire : Crédit Industriel et Commercial (CIC)

Faculté de rachat : vous pouvez demander le rachat de vos parts tous les jours avant 11h. Les opérations de souscriptions et rachats sont effectuées de façon quotidienne auprès de notre centralisateur Crédit Industriel et Commercial (CIC) et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation. Les règlements sont effectués en J+2 (jours ouvrés). La valeur liquidative du fonds est disponible sur www.fourpointsim.com et auprès de la société de gestion.

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts du fonds, sont disponibles sur notre site internet www.fourpointsim.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Fourpoints IM, 162 Boulevard Haussmann, 75008 Paris ou à l'adresse électronique suivante : contact@fourpointsim.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

AVERTISSEMENT : L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez l'option d'investissement 5 années. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Les risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur incluent notamment :

Risque de liquidité : il existe le risque de ne pas pouvoir vendre rapidement un investissement à sa juste valeur de marché, ce qui peut entrainer une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit : risque de dégradation de la qualité de crédit ou de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille et

Ce produit est classé 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Periode de detention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement 10 000€		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 364,7	4 054,2
	Rendement annuel moyen	-46,4%	-16,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 051,5	9 480,7
	Rendement annuel moyen	-9,5%	-1,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 851,8	16 437,8
	Rendement annuel moyen	8,5%	10,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 380,5	19 429,8
	Rendement annuel moyen	43,8%	14,2%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2019 et mars 2020

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2021 et janvier 2022

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2020 et mars 2021

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE T'IL SI FOURPOINTS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Fourpoints IM. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit [et du rendement du produit (le cas échéant)]. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : (i) que 10 000 EUR sont investis, (ii) qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) et (iii) que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement 10 000€	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	465	1 394
Réduction du rendement par an (*)	4,7%	2,7%

*Elle montre dans quelle mesure les coûts, y compris les frais de brokerage, réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,7% avant déduction des coûts et de 10% après cette déduction (10% correspond au rendement annuel moyen sur 5 ans dans un scénario intermédiaire).

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels maximum liés à l'entrée ou à la sortie			**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	2,5%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	250 €
Coûts de sortie	0%	Nous ne facturons pas de coût de sortie sur ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année			
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,0%	L'incidence des coûts prélevés chaque année pour gérer vos investissements : frais prélevés par la société de gestion (2%).	200 €
Coûts de transaction	0,15%	L'incidence des coûts encourus lors des achats et des ventes des investissements sous-jacents au produit.	15 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions			
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	0%*	20% de la surperformance au-delà de 6% annualisés. Le montant réél varie donc en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts liés à la performance "si vous sortez après 1 an" est une moyenne des commissions de performance perçues au cours des 5 dernières années.	0 €

**Données mises à jour avec les coûts du dernier exercice.*

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée est de 5 ans. **Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.**
Ce produit a une liquidité quotidienne, vous pouvez donc retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter : FOURPOINTS IM - 162 Boulevard Haussmann, 75008 Paris - France - www.fourpointsim.com - contact@fourpointsim.com - Téléphone : + 33 (0)1 86 69 60 65
Il est également possible de formuler une réclamation auprès du distributeur du produit.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Nous vous rappelons que le présent document est régulièrement mis à jour et que vous trouverez la dernière version en ligne sur le site internet https://www.fourpointsim.com/

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit ne prévoit pas la mise en place de "Gates" (mécanisme de plafonnement des rachats).

Classification SFDR : les risques en matière de durabilité sont systématiquement pris en considération dans les décisions d'investissement au sein de ce fonds. Le fonds relève de la catégorie Article 8 du Règlement UE dit « SFDR » du fait de sa stratégie d'investissement qui promeut des caractéristiques environnementales ou sociales.

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante : https://www.fourpointsim.com/the-good-life-fund/

Pour toute information, veuillez contacter nos services.